Image not found or type unknown

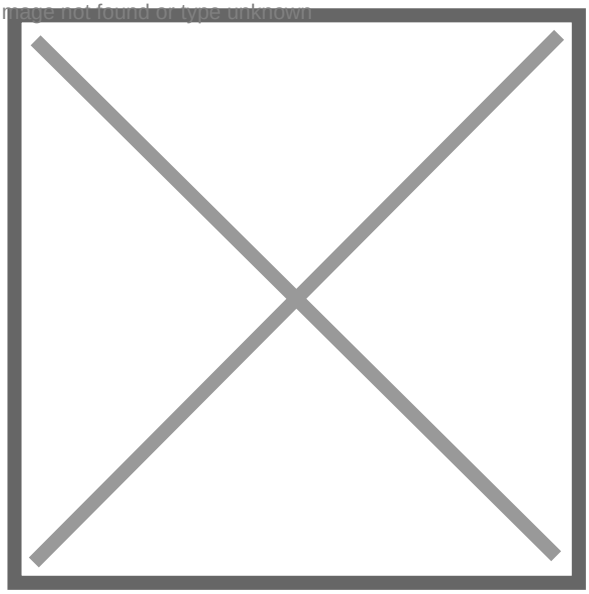

Changement de garde pour adolescente de 15 ans

Par **justine**, le **22/10/2009** à **13:30**

Bonjour,
je me permets de vous écrire au sujet de ma soeur de 15 ans.
voilà,mes parents sont divorcés depuis plusieurs années déjà, un divorce par consentement mutuel. En ce qui concerne la garde ma soeur vie chez ma mère et passe les vacances scolaires chez mon père qui habite à La réunion. Ma mère à récemment refait sa vie et les relations entre elle et ma soeur se sont dégradées de jour en jour à cause de conflits concernant le compagnon de ma mère. A l'heure actuelle où je vous parle ma mère souhaite mettre ma soeur en foyer car pour elle son couple passe en priorité.
Mon père alerté de la situation à tout de suite proposé à ma soeur de venir vivre avec lui à la réunion et ma mère ne s'y oppose pas.
j'aimerai donc savoir si mon père ainsi que peut être ma soeur doivent écrire au juge des affaires familiales pour expliquer le changement de situation? ou est ce que ma soeur peut partir vivre chez mon père comme ça aux vacances de noel ? sachant que mon père qui donnait une pension alimentaire à ma mère ne veut rien d'elle et qu'il n'y a rien de marqué sur les papiers du divorce concernant la garde de ma soeur.
J'espère que vous pourrez me répondre et vous remercie d'avant

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés